



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 26 novembre 2021
N°1723

COMMUNIQUE DE PRESSE

Premier sommet de l'inclusion économique

***Lundi 29 novembre – à partir de 9 h
Bercy***

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance accueillera le premier sommet de l'inclusion économique, organisé par la fondation Mozaïk, lundi 29 novembre 2021, à partir de 9 h.

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance est fier d'accueillir et de soutenir cette initiative, avec notamment la participation de **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, en ouverture, **Olivia Grégoire**, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable et **Cédric O**, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des communications électroniques, qui participeront respectivement aux tables rondes : « Comment déployer une politique d'inclusion économique au sein des territoires ? » et « Le numérique nouvel accélérateur ou nouveau levier de l'inclusion économique ? »

Marie-Anne Barbat-Layani, secrétaire générale du ministère, interviendra à la plénière 2 sur le thème : « D'une politique d'intégration à une politique d'inclusion économique ».

Le ministère participera également au job dating organisé durant le sommet.

5000 participants seront présents au ministère et à distance pour faire bouger les lignes et mettre en place des actions concrètes en faveur de plus de diversité et de richesse.

Au programme, de 9 heures à 20 heures, au ministère 139 rue de Bercy, Paris 12 :

- Des tables rondes
- Des rencontres entre CEO et talents
- Des ateliers
- Un espace forum

L'ensemble de l'événement est ouvert à la presse, inscriptions : <https://www.sommet-inclusion-economique.com/registration/613b548692be1404a2dbbd7e>

Plus d'informations sur le sommet de l'inclusion économique : <https://www.sommet-inclusion-economique.com/>

**Cet événement sera organisé dans le respect des consignes sanitaires.
Port du masque et passe sanitaire obligatoires.**

Cet événement s'inscrit en cohérence avec les politiques de ressources humaines ouvertes et inclusives engagées depuis de nombreuses années par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, détaillées ci-dessous :

Les dispositifs interministériels pour l'égalité des chances et l'inclusion économique :

Le ministère met en œuvre dans son périmètre de nombreux dispositifs interministériels favorisant l'égalité des chances et l'inclusion économique :

- les **classes préparatoires intégrées (CPI)**, qui favorisent la réussite des concours de la fonction publique d'étudiants talentueux issus de milieux sociaux modestes.
- le **parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État (PACTE)**, qui permet principalement à des jeunes sans diplôme et sans qualification d'accéder à la fonction publique sans passer par le concours.
- l'**apprentissage**, pour favoriser l'insertion sociale de jeunes. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (ou 30 ans dans certaines régions).
- le **service civique**, qui correspond à une mission d'intérêt général sous la forme du volontariat pour une durée d'un an pour les jeunes de 16 à 25 ans, et de deux ans pour les personnes de plus de 25 ans.

Des partenariats pour promouvoir l'égalité des chances :

Le ministère développe également des partenariats pour promouvoir l'égalité des chances depuis plusieurs années :

- **avec l'association « Arborus »** : l'opération de la « **Courte échelle** » vise à promouvoir l'accès des jeunes filles issues de quartiers défavorisés à des métiers à responsabilités en leur faisant découvrir des métiers et carrières possibles au sein du MEFR. Ce dispositif met en relation une marraine et une filleule de classe de 3^e dans un collège en zone d'éducation prioritaire. Les marraines sont des cadres du ministère possédant de solides expériences professionnelles.
- **avec l'association « Proximité »** : cette association aide à la réussite scolaire et à l'insertion sociale de jeunes (adolescents et jeunes adultes) issus le plus souvent de quartiers prioritaires de la ville. Elle agit en créant des « binômes de parrainage » entre des jeunes, hommes et femmes, et des adultes bénévoles appartenant au monde du travail.
- **avec l'association « La Cordée »**. Créée fin 2016 à l'initiative d'anciens élèves de la classe préparatoire intégrée de l'ENA, « la Cordée » rassemble des agents des trois fonctions publiques, du parapublic et du privé, ayant en commun une trajectoire positive d'ascension sociale.

- **avec l'association des anciens élèves de l'ENA (AAEENA) et Sciences Po Toulouse** : une convention tripartite a été conclue en mars 2021 afin de faciliter l'accueil d'étudiants stagiaires boursiers de Sciences Po Toulouse dans les services du ministère.
- **avec l'association #JamaisSansElles** : la signature le 8 mars 2021 de la charte de l'association et d'une convention de partenariat formalise l'engagement du ministère pour une plus grande mixité et visibilité des femmes dans les événements organisés par le ministère ou auquel il participe. Elle donne aussi l'opportunité de conforter les engagements pris pour assurer un juste équilibre des nominations de femmes et d'hommes à des postes d'encadrement supérieur.

Un délégué à la diversité et à l'égalité professionnelle et un réseau de référents diversité et égalité professionnelle :

Le délégué à la diversité et à l'égalité professionnelle et ses deux chargées de mission élaborent les politiques ministérielles dans leurs domaines et animent un réseau de référents nationaux diversité et égalité professionnelle représentant toutes les directions du ministère. Les politiques nationales sont relayées dans les services déconcentrés par des référents locaux, et constituent un sujet important de dialogue avec les organisations syndicales.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

Le ministère réalise de nombreuses actions en faveur de l'égalité professionnelle. Les deux premiers plans ministériels avaient permis d'intégrer les principes d'égalité de traitement dans les processus de ressources humaines, de déployer des formations de sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes de genre et de progresser dans la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle.

Le troisième plan ministériel égalité femmes-hommes a été signé en 2020 pour 3 ans.

Dans ce cadre, deux guides destinés aux agents pour leur permettre de mieux connaître leurs droits et de concilier au mieux vie professionnelle et vie personnelle ont été réalisés par le secrétariat général du MEFR :

- le guide ministériel de la parentalité, publié en octobre 2020 ;
- le guide ministériel du proche aidant, publié en octobre 2021 à l'occasion de la journée nationale des aidants.

Les labels diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Bercy a été la première administration d'État à avoir obtenu le **label diversité** en 2010. Ce label, renouvelé une première fois en 2015, puis en 2021, a été complété par le **label égalité professionnelle** en 2018, pour une période allant jusqu'à 2022.

Le 8 mars 2021, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, ont reçu au nom du ministère le certificat de renouvellement du label diversité, en présence du directeur général d'AFNOR Certification.

<https://www.economie.gouv.fr/ministere-sengage-diversite>

Contact presse :

Bureau de presse de Bercy

01 53 18 33 80 / presse.bercy@finances.gouv.fr